



Actuellement, la Municipalité effectue
une campagne de dératisation.
Ces opérations peuvent être réalisées
de jour ou de nuit.



Pour améliorer les espaces publics, la Municipalité met en œuvre tous les ans :

- **Quatre campagnes de dératisation** des sites dits sensibles (écoles, crèches, parcs, jardins, marchés, équipements sportifs...) et des égouts et berges de Seine.
La Ville a renforcé ses moyens d'action depuis 2016, avec 4 campagnes au lieu de 3.
- **Des interventions ponctuelles** en cas de nouvelle infestation.
- **Un dispositif** incluant la pose de boîtes sécurisées contenant un rodenticide face à des cas de colonies de rats dans certains espaces publics sensibles.

LES RECOMMANDATIONS AUX HABITANTS

- Ne pas laisser de déchets à terre, **cause importante de prolifération des rongeurs.**

STOP AUX JETS DE NOURRITURE !

- Alerter le service Hygiène et Salubrité **en cas de forte présence de rats dans l'espace public.**
- **Effectuer le rebouchage des trous** éventuels par où rentrent les rats (grilles d'aération, interstices entre mur et tuyau, contrôle des tuyaux, calfeutrage des caves...).

La Ville de Clichy mène une action très forte en matière de lutte contre les animaux nuisibles.

En revanche, la Ville n'intervient pas pour la dératisation et la désinsectisation chez les particuliers.



Plus d'infos

Service Hygiène et Salubrité

51, rue Pierre - Tél. : 01 47 15 95 00 / 85 78